

Fiche technique la chape ciment

Description du produit

Chape flottante à base de ciment posée comme couche finale, prévue d'une isolation périphérique et armée. La chape est un mélange à base de sable rivière grossier et de ciment, qui est mélangé sur place mécaniquement à l'eau et pompé vers le sol.

Prescriptions de mise en oeuvre

- Avant la pose de la chape flottante, il faut vérifier que la couche d'isolation est plane et qu'il n'y a pas de remontées ou des bords dominants qui peuvent perturber le mouvement de la chape sur le film de PE protection au dessus de l'isolation.
- Les joints de fractionnement doivent être placés aux endroits appropriés ainsi que l'isolation périphérique.
- Les joints de dilatation du bâtiment ne peuvent être recouverts mais doivent être réalisés sur toute l'épaisseur du sol.
- La distance maximum séparant les joints sera de 40 m².
- Sur la moitié inférieure de la chape (entre le tiers inférieur et la moitié de l'épaisseur) prévoir un treillis de 50 x 50 x 2 mm. Même si la partie inférieure de la chape ne peut être bien tassée, l'armature métallique absorbera une partie de la flexion.
- La tolérance acceptable de l'écart vers le haut ou vers le bas entre les différentes hauteurs de niveaux espacés de 2 m, sera au maximum 3 mm.
- Il faut protéger la chape récemment posée contre l'humidité et contre la pluie.
- Il faut respecter le temps de séchage (2 semaines/cm) avant la pose de la couverture du sol, après avoir vérifié la mesure de l'humidité résiduelle.
- L'accèsibilité est interdite les premières 72 heures après la pose de la chape, ce temps est nécessaire au durcissement. Toute charge intense et localisée sera interdite pendant les 14 premiers jours au minimum.
- On ne peut pas poser la chape sur un sol gelé, récemment dégelé ou lors d'un risque de gelé dans les 24h

Options: Mélange de compléments chimiques ou additifs spéciaux pour les chapes (Contopp® Accélérateur 10/15/20 Compound 6 ou Contopp® Vezelcompound Duremit, ceci pour augmenter les charges autorisées)



Spécifications techniques

| | |
|---------------------------|---|
| Sable grossier de rivière | NBN 589-101 |
| Ciment | NBN B 12-101 |
| Mélange | Rapport de mélange sable/ciment: 230kg/m ³ Unités par m ³ Chape : 1600 kg sable 220-230 kg ciment |
| Valeur mécanique possible | Norme F2 8 N/mm ² (pression) 2 à 3 N/mm ² (flexion) (mesuré suivant BN B 12-208 valeurs après 28 j) |
| Planéité | Classe II surfaces libres (cfr NT189 CSTC) Classe III zones près d'obstacles Classe I finition du sol avec carrelages de grands formats |
| Temps de séchage | <2,5% valeur cible d'humidité 7 jours par cm jusqu'à 6 cm 14 jours par cm au-dessus 6 cm |

Applications

- Approprié comme sous-sol pour tous les types de couverture de sol: le parquet, le sol stratifié, les dalles, les carrelages...
- Peut être posée sur les surfaces inclinées pour éliminer les marches, types douches à l'italienne
- Applications possibles comme chape libre, chape flottante ou chape collée



Contopp® Fiber compound Duremit

| | |
|--|---|
| Type de produit | Pateux/liquide |
| Couleur | Blanc/beige |
| Température d'application | > + 5°C |
| Composition par mélange | |
| Ciment (kg) | 63 |
| Aggrégat ¹⁾ (kg) | 310 |
| Fiber Compound Duremit | 0,63 litre ²⁾ |
| W/C valeur | ± 0,45 |
| Résistance à la traction et à la flexion ³⁾ | |
| 28 jours | F7 |
| Résistance à la compression ³⁾ | |
| 28 jours | C40 |
| Conditionnement | Seau 25 kg |
| Stockage et emballage | Sec, frais et à l'abri du gel. Se conserve en conservation fermé au minimum 12 mois. |

1) Conformément à la norme EN 13139

2) Correspond à 1,0 V% du poids du ciment

3) Les valeurs indiquées peuvent être obtenues avec une teneur en ciment de 325 kg/m³ et une répartition granulométrique optimale du sable de 0 à 8 mm (lignes de démarcation A-B).

Les valeurs finalement atteintes dans la pratique dépendent, entre autres, de la teneur en ciment et du type de ciment, de la structure granulaire du granulat, du facteur eau-ciment, du degré de compactage de la chape appliquée, des conditions climatiques lors du durcissement. (y compris post-traitement), etc.

